



1^{ère} PHASE : Le CROSS INTER-CLASSES

Cette phase est la plus importante car c'est une phase de mobilisation, de préparation et de sélection.

a) **MOBILISATION** : le Cross Inter-Classes est en effet l'occasion de rassembler tous les élèves, mais aussi les enseignants des autres disciplines et personnels de votre établissement autour de l'organisation d'un événement sportif et fédérateur. Il convient idéalement d'associer les parents d'élèves, la municipalité, les clubs locaux quand ils existent, et de solliciter la presse locale et d'éventuels partenaires locaux (récompenses, collations, etc...)

b) **PRÉPARATION** : elle doit démarrer rapidement afin de garantir une bonne préparation au 1^{er} TOUR.

Il serait inadmissible d'engager des enfants non préparés !!!

c) **SÉLECTION** : après le Cross Inter-classes : les critères sont ceux définis par le collectif d'enseignants. Respectez impérativement la date de clôture des engagements.

2^{ème} PHASE : Le CROSS de DISTRICT UNSS (1^{er} Tour) / Le MERCREDI 18 NOVEMBRE 2026

Tableau des Centres					
Centre n°	Lieu	District	Centre n°	Lieu	District
1	Stade K.Switzer	Dunkerque	6	Parc Loisirs et Nature de la Porte du Hainaut (Base de Loisirs de Raismes)	Valenciennes
2	Stade L. Lagrange Armentières	Flandres	7	Complexe Sportif D.Eloy Feignies	Maubeuge
3	Stadium Lille Métropole V.d'Ascq	Lille (Collèges)	8	Site des Verreries Fourmies	Fourmies
4	Parc Fenain	Douai	9	Parc des Sports Roubaix	Roubaix-Tourcoing
5	Stade de la Liberté	Cambrai			+ Lille (Lycées)

3^{ème} PHASE : Les FINALES

- **FINALE DEPARTEMENTALE LE 2 DÉCEMBRE 2026** sur **un seul centre** à l'occasion des « 50 ans du Stadium » : Villeneuve d'Ascq
- **FINALE ACADÉMIQUE LE 16 DÉCEMBRE 2026** : Loos-en-Gohelle (62)
- **CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS CROSS-COUNTRY : 3 au 5 février 2026** (Beaumont Saint-Cyr - Académie de Poitiers)

MODALITES D'ENGAGEMENTS ET DE PARTICIPATION :

Droits d'engagements forfaitaires : **65€ (pour les établissements ayant participé au cross 2025) / 130 € pour les établissements qui n'étaient pas inscrits l'an dernier.** Remarque : les droits d'engagements réduits (-50%) ne sont valables que pour cette année et seront rétablis théoriquement à 100% (soit 130€) l'an prochain.

Cette participation couvre l'ensemble les transports du 1^{er} Tour jusqu'aux Championnats d'Académie inclus (quel que soit le nombre d'engagés). Elle est exigible même pour ceux qui sont à proximité du site pour permettre aux plus éloignés d'y venir en nombre : principe de mutualisation. Une attention toute particulière devra être portée sur le remplissage de vos bus du premier tour jusqu'au niveau régional. **Le non-respect d'une jauge respectable (minimum 35 élèves) sera facturé aux districts organisateurs, ou aux AS si celles-ci sont responsables du non-respect des effectifs initialement engagés.**

ENGAGEMENTS :

1^{ère} Étape : Votre inscription sera prise en compte dès que le service départemental aura reçu (**date limite : 8 octobre**) votre **fiche d'inscription** (cf document en dernière page et disponible sur OPUSS depuis la mi-septembre) accompagnée de votre participation financière (à régler par chèque ou virement).

2^{ème} Étape : Ne pas oublier d'inscrire individuellement à partir **du 12 octobre 2026 jusqu'au 10 Novembre 2026** à minuit (**date de clôture susceptible d'être modifiée par le coordonnateur de district : soyez attentif à la date de clôture d'inscription indiquée sur l'inscription OPUSS concernée**) vos élèves qui participent au premier tour du cross sur OPUSS (**cf** document ci-joint sur la procédure d'inscription du 1^{er} et 2nd tour du cross).

PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE DES ÉLÈVES SÉLECTIONNÉ(E)S AU CROSS de DISTRICT UNSS (1^{er} Tour) du 18 NOVEMBRE 2026

Il faut être nécessairement licencié(e) pour courir au 1^{er} Tour. L'inscription se fait obligatoirement sur **OPUSS**.

RAPPEL des CATÉGORIES D'ÂGES 2026-2027 (règlement fédéral 24-28) :

Benjamins 1	Pôle Animation ou Compétition	2016
Benjamins 2	Pôle Animation ou Compétition	2015
Benjamins 3	Pôle Compétition	2014
Minimes 1	Pôle Animation ou Compétition	2013
Minimes 2	Pôle Compétition	2012
Cadets 1	Pôle Compétition	2011
Cadets 2	Pôle Compétition	2010
Juniors 1	Pôle Compétition	2009
Juniors 2	Pôle Compétition	2008
Seniors (LP)	Pôle Compétition	2007

2 INSCRIPTIONS DIFFÉRENTES SUR OPUSS DU 12 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE (MINUIT)* 2026 DERNIER DÉLAI

Animation



Compétition

PÔLE ANIMATION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT) : Pas de Finalité Nationale	
Inscription réservée UNIQUEMENT aux BG1-BG2 / BF1-BF2 2016-2015 / MG1-MF1 2013	
Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Académique
BENJAMINS MIXTE PÔLE ANIMATION BG-BF 2016-2015	6 athlètes maximum (3G + 3F)
COLLÈGE MIXTE PÔLE ANIMATION MG1-MF1 2013	6 athlètes maximum (3G + 3F) ⚠ Sur-classement de benjamins en minimes interdit !!! Aucun(e) MG1-MF1 de 2013 en Section Sportive ne peut être inscrit dans cette définition d'inscription.

PÔLE COMPÉTITION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT ET EXCELLENCE) : Finalité Nationale 		
Inscription réservée aux BG3-BF3 2014 + (si choix) BG2-BG1 / BF2-BF1, MG2/MF2 2011 + (si choix) MG1-MF1 2012, et CG-CF-JG-JF-(SG-SF de 2007 uniquement en LP)		
OPEN	Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Nationale
	BENJAMINS MIXTE OPEN PÔLE COMPÉTITION BG3-BF3 2014 + (si choix) né(e)s en 2015-16	6 athlètes (3G + 3F)
ETABLISSEMENT	COLLÈGE MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION CG-CF 2011 + MG2-MF2 2012 + (si choix) MG1-MF1 2013	6 athlètes (3G + 3F) Les cadet(te)s de collège courent avec les MG-MF ⚠ Surclassement de benjamins en minimes interdit !!!
	LYCÉE MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION MF-MG 2012-CG-CF-JG-JF	6 athlètes (Mixité obligatoire : 2G+2F au minimum) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s.
	LP MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION MF-MG 2012-CG-CF-JG-JF-SG 2007-SF 2007	6 athlètes (Mixité non obligatoire) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s.
EXCELLENCE	En cross-country, conformément au règlement, tous les élèves de Sections Sportives Scolaires, et des Sections Sports-études, quel que soit le sport (hors Section Sportive Sport Partagé) , courent en catégorie Excellence. Les élèves listés sur une liste ministérielle en athlétisme quelle que soit la spécialité, pourront participer aux courses, mais ne pourront intégrer le classement par équipe. En cas de classement dans les trois premières places en individuel, ils seront mis à l'honneur sur le podium et récompensés.	
	COLLÈGE MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION CG-CF 2011 + MG2-MF2 2012 + MG1-MF1 2013 en Section Sportive	6 athlètes (3G + 3F) Les cadet(te)s de collège courent avec les minimes G/F. Cette définition d'inscription concerne tous les minimes (MGF1 et MGF2) en section sportive (quelle que soit l'activité hors SS Sport Partagé) et ceux inscrits volontairement pour le cross en Excellence.
	LYCÉE MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION MF-MG 2011-CG-CF-JG-JF	6 athlètes (Mixité obligatoire : 2G+2F au minimum) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s Cette définition d'inscription concerne tous les lycéens en section sportive (quelle que soit l'activité hors SS Sport Partagé) et ceux inscrits volontairement pour le cross en Excellence.

On gardera bien sûr un classement individuel dans chaque catégorie d'âge en garçons et en filles. Ce sera un classement « au scratch » : pas de distinction entre « Établissement » et « Excellence ».

* Date de clôture susceptible d'être modifiée par le coordonnateur de district : soyez attentif à la date de clôture indiquée sur l'inscription OPUSS de votre district.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE DES ÉLÈVES QUALIFIÉ(E)S POUR LA FINALE DÉPARTEMENTALE DU CROSS

2 DÉCEMBRE 2026

Il faut être licencié pour courir au 1^{er} Tour. L'inscription se fait obligatoirement sur **OPUSS**.

RAPPEL des CATÉGORIES D'ÂGES 2026-2027 (règlement fédéral 24-28) :

Benjamins 1	Pôle Animation ou Compétition	2016
Benjamins 2	Pôle Animation ou Compétition	2015
Benjamins 3	Pôle Compétition	2014
Minimes 1	Pôle Animation ou Compétition	2013
Minimes 2	Pôle Compétition	2012
Cadets 1	Pôle Compétition	2011
Cadets 2	Pôle Compétition	2010
Juniors 1	Pôle Compétition	2009
Juniors 2	Pôle Compétition	2008
Seniors (LP)	Pôle Compétition	2007

2 INSCRIPTIONS DIFFÉRENTES SUR OPUSS DU 19 AU 25 NOVEMBRE (MINUIT) 2026 DERNIER DÉLAI**

Animation



Compétition

PÔLE ANIMATION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT) : Pas de Finalité Nationale	
Inscription réservée UNIQUEMENT aux BG1-BG2 / BF1-BF2 2016-2015 / MG1-MF1 2013	
Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Académique
BENJAMINS MIXTE PÔLE ANIMATION BG-BF 2016-2015	6 athlètes maximum (3G + 3F)
COLLÈGE MIXTE PÔLE ANIMATION MG1-MF1 2013	6 athlètes maximum (3G + 3F) ⚠ Sur-classement de benjamins en minimes interdit !!! Aucun(e) MG1-MF1 de 2013 en Section Sportive ne peut être inscrit dans cette définition d'inscription.

PÔLE COMPÉTITION (EQUIPE MIXTE ETABLISSEMENT ET EXCELLENCE) : Finalité Nationale		
Inscription réservée aux BG3-BF3 2014 + (si choix) BG2-BG1 / BF2-BF1, MG2/MF2 2011 + (si choix) MG1-MF1 2012, et CG-CF-JG-JF-(SG-SF de 2007 uniquement en LP)		
OPEN	Classement	Composition d'équipe MIXTE Finalité Nationale
	BENJAMINS MIXTE OPEN PÔLE COMPÉTITION BG3-BF3 2014 + (si choix) né(e)s en 2015-16	6 athlètes (3G + 3F)
ETABLISSEMENT	COLLÈGE MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION CG-CF 2011 + MG2-MF2 2012 + (si choix) MG1-MF1 2013	6 athlètes (3G + 3F) Les cadet(te)s de collège courent avec les MG-MF ⚠ Surclassement de benjamins en minimes interdit !!!
	LYCÉE MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION MF-MG 2012-CG-CF-JG-JF	6 athlètes (Mixité obligatoire : 2G+2F au minimum) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s.
	LP MIXTE ETABLISSEMENT PÔLE COMPÉTITION MF-MG 2012-CG-CF-JG-JF-SG 2007-SF 2007	6 athlètes (Mixité non obligatoire) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s.
EXCELLENCE	En cross-country, conformément au règlement, tous les élèves de Sections Sportives Scolaires, et des Sections Sports-études, quel que soit le sport (hors Section Sportive Sport Partagé), courent en catégorie Excellence. Les élèves listés sur une liste ministérielle en athlétisme quelle que soit la spécialité, pourront participer aux courses, mais ne pourront intégrer le classement par équipe. En cas de classement dans les trois premières places en individuel, ils seront mis à l'honneur sur le podium et récompensés.	
	COLLÈGE MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION CG-CF 2011 + MG2-MF2 2012 + MG1-MF1 2013 en Section Sportive	6 athlètes (3G + 3F) Les cadet(te)s de collège courent avec les minimes G/F. Cette définition d'inscription concerne tous les minimes (MGF1 et MGF2) en section sportive (quelle que soit l'activité hors SS Sport Partagé) et ceux inscrits volontairement pour le cross en Excellence.
	LYCÉE MIXTE EXCELLENCE PÔLE COMPÉTITION MF-MG 2012-CG-CF-JG-JF	6 athlètes (Mixité obligatoire : 2G+2F au minimum) Les MG-MF des lycées courent avec les cadet(te)s Cette définition d'inscription concerne tous les lycéens en section sportive (quelle que soit l'activité hors SS Sport Partagé) et ceux inscrits volontairement pour le cross en Excellence.

On gardera bien sûr un classement individuel dans chaque catégorie d'âge en garçons et en filles. Ce sera un classement « au scratch » : pas de distinction entre « Établissement » et « Excellence ».

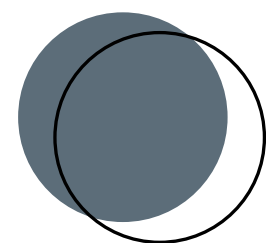


Exemples
pour aide à
l'inscription
Collèges



Mon élève

EST UN(E)



Benjamin(e)
né(e) en
2015-2016
(y compris en
section sportive)

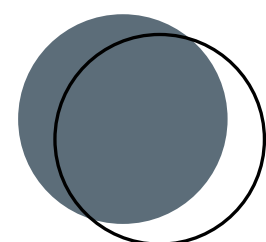


OU



OPUSS : Définition "Benjamins Mixte **Animation**"

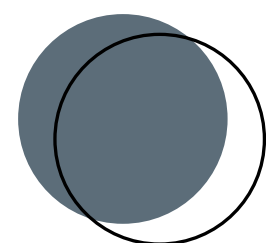
OPUSS : Définition "Benjamins Mixte **Open**"



Benjamin(e)
né(e) en **2014**
(y compris en
section sportive)



OPUSS : Définition "Benjamins Mixte **Open**"



Minime
né(e) en **2013**

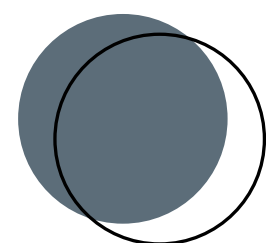


OU



OPUSS : Définition "Collèges Mixte **Animation**"

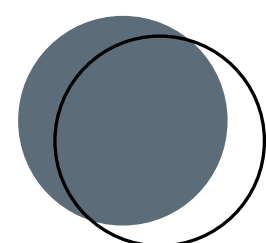
OPUSS : Définition "Collège Mixte
Établissement ou **Excellence**"



Minime-Cadet(te)
né(e) en
2012-2011



OPUSS : Définition "Collège Mixte
Établissement ou **Excellence**"



Minime-Cadet(te)
né(e) en
2013-2012-2011
Section Sportive
Toutes Activités



OPUSS : Définition "Collège Mixte
Excellence"



Le nouveau logiciel de gestion de compétition de l'UNSS ne permettra, en aucun cas, l'intégration à la compétition d'un élève licencié le jour même ! Merci de votre compréhension.



!!! IMPORTANT !!!

1. Inscriptions :

- Si vous avez des BF-BG 2016-2015 que vous souhaitez intégrer à une équipe « BENJAMIN MIXTE OPEN POLE COMPETITION » ou MF-MG 2013 que vous souhaitez intégrer à une équipe « COLLÈGE MIXTE ÉTABLISSEMENT POLE COMPETITION » pour une qualification au France UNSS, **il faut impérativement inscrire ces élèves sur OPUSS dans l'inscription en ligne intitulé « POLE COMPETITION »**. Si vous ne le faites pas, vos élèves ne rentreront pas dans le classement par équipe pôle compétition et ne seront pas classés individuellement. Il n'y aura aucun recours possible auprès du SD Nord.
- Si vous avez des MF1 – MG1 2013 que vous souhaitez intégrer à une équipe « MIXTE EXCELLENCE POLE COMPETITION » pour une qualification au France UNSS, **il faut impérativement inscrire ces élèves sur OPUSS dans l'inscription en ligne intitulé « POLE COMPETITION » et sélectionner « collège ou lycée » « mixte » « excellence »**. Si vous ne le faites pas, vos élèves ne rentreront pas dans le classement par équipe et ne seront pas classés individuellement. Il n'y aura aucun recours possible auprès du SD Nord.
- **Un élève inscrit en excellence lors du cross au niveau district, départemental sera forcément inscrit en excellence pour les tours suivants.**
- **Un élève inscrit en établissement lors du cross de district et cross départemental, pourra passer en excellence au championnat d'académie et sera forcément excellence pour la finale nationale. S'il reste en établissement au niveau académique, il pourra être inscrit en excellence pour les championnats de France.**
- **Exemple : Si vous avez deux équipes qualifiés à l'issue du premier tour, vous devez ainsi inscrire 2 x 6 élèves de la même catégorie sur OPUSS (peu importe les élèves même si bien-sûr la logique voudrait que l'on inscrive les élèves qui faisaient partie de l'équipe qui a été qualifiée suite aux résultats du tour précédent.).**

2. Résultats et Qualifications :

- Vous pourrez consulter les résultats et les qualifiés du CROSS UNSS de District (1^{er} Tour) dès **le JEUDI 19 NOVEMBRE 2026 A PARTIR 13 H 00** sur OPUSS : résultats individuels par course et résultats par équipe mixte (les 5 meilleurs classements individuels par équipe de 6) dans les différentes formules.
- **Les qualifications pour la Finale Départementale seront effectuées à partir du classement par équipe !!!!**
- **Pour la Finale Départementale, vous devez impérativement confirmer l'inscription de vos équipes et/ou individuels qualifiés sur l'inscription en ligne ouverte sur OPUSS !!! Idem pour vos repêchages éventuels après acceptation de ceux-ci par le SD Nord.**

3. Individuels et Repêchage :

Une nouvelle fiche (page suivante) permettant de distinguer les « qualifications individuelles » éventuelles et les repêchages pour raison médicale : à **renvoyer entre le 19 et le 25 novembre (14h)** par mail à sd059@unss.org. Réponse directement par mail.

Après notre accord vous pourrez valider sur OPUSS les élèves concernés **jusqu'au 25 Novembre 2026 minuit** dernier délai.



FICHE DEMANDE de Participation « Individuels »

à adresser au Service Départemental de l'UNSS *par mail* au sd059@unss.org

ENTRE le 19 NOVEMBRE ET LE 25 NOVEMBRE (14H) 2026

👉 Inscrire dans ce tableau **les élèves qui n'ont pas d'équipe ou pas d'équipe qualifiée, mais qui se sont classés dans les 15 première places et qui souhaitent participer à le Finale Départementale.**

Nous avons besoin de ces chiffres « individuels » pour intégration de ces élèves dans la construction des bus.

ETABLISSEMENT : **VILLE :**

ENSEIGNANT RESPONSABLE : **EMAIL**.....

Année d'âge	Catégorie	Nom	Prénom	N° de Licence	Classement au 1 ^{er} tour	À intégrer au bus (Oui/Non)	Réponse SD UNSS

Vous avez, en cas de réponse positive du SD NORD, jusqu'au 25 Novembre 2026 à Minuit pour inscrire sur OPUSS ces élèves.

FICHE DEMANDE de Repêchage « Individuels » avec Certificat Médical

à adresser au Service Départemental de l'UNSS *par mail* au sd059@unss.org

ENTRE le 19 NOVEMBRE ET LE 25 NOVEMBRE (14H) 2026

👉 Inscrire dans ce tableau **les élèves qui n'ont pas pu participer au premier tour pour raison médicale (certificat médical à joindre obligatoirement).**

ETABLISSEMENT : **VILLE :**

ENSEIGNANT RESPONSABLE : **EMAIL**.....

Année d'âge	Catégorie	Nom	Prénom	N° de Licence	Motif de la demande	Réponse SD 59

Vous avez, en cas de réponse positive du SD NORD, jusqu'au 25 Novembre 2026 à Minuit pour inscrire sur OPUSS ces élèves.

COMMENT OBTENIR VOS DOSSARDS POUR LE 1° TOUR :

Ce sont les districts qui gèrent cette opération, ils peuvent distribuer ou envoyer les dossards dans les établissements.

Ils peuvent désigner un endroit (établissements, etc...) où venir retirer les dossards.

Les dossards peuvent être distribués à l'accueil lors du cross de district.

Les coordonnateurs en charge du cross choisissent leur fonctionnement. Ils vous informeront à ce sujet.

COMMENT OBTENIR VOS DOSSARDS POUR LE 2° TOUR :

- Les dossards du 2° tour sont édités et mis sous enveloppe à partir du **JEUDI 26 NOVEMBRE 2026** par le SD Nord.
- Les dossards seront disponibles à partir du **LUNDI 30 NOVEMBRE 2026** selon les modalités suivantes :

LIEUX	DISTRICT
Retrait des dossards (comme au premier tour) à la loge du Lycée A. Angellier sur les horaires d'ouverture (8h-18h). 59140 Dunkerque	Dunkerque
Retrait à la loge du Collège J.ROSTAND d'Armentières ou transmis par les coordonnateurs du district.	Flandres
Retrait des dossards au Service Départemental de l'UNSS Nord 20, Avenue De La Châtellenie 59680 Villeneuve D'Ascq	Lille
Retrait des dossards à l'accueil du collège de Roost-Warendin. Aux heures d'ouvertures de l'établissement.	Douai
Distribution le jour même à l'accueil de la compétition.	Cambrai
Retrait à la loge du Collège Germinal de Raismes, sur les horaires d'ouverture de l'établissement.	Valenciennes
Distribution le jour même à l'accueil de la compétition.	Maubeuge
Distribution le jour même à l'accueil de la compétition.	Fourmies
Retrait des dossards au Service Départemental de l'UNSS Nord 20, Avenue De La Châtellenie 59680 Villeneuve D'Ascq	Roubaix - Tourcoing



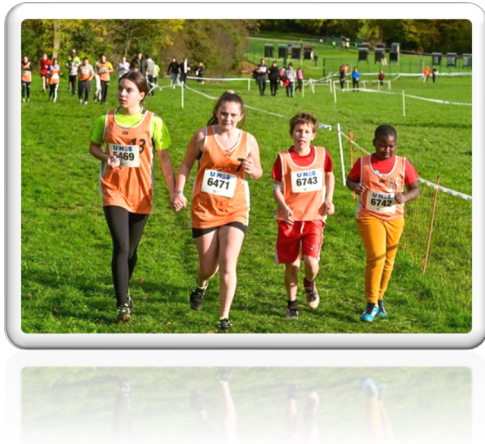
District de **DUNKERQUE**

- La dernière colonne vous donne le nombre d'élèves que vous pouvez inscrire pour le 1^{er} tour en fonction des arrivants 2025.
- 3 cas possibles :
- 13) Ces chiffres correspondent à vos souhaits : dans ce cas, il n'y a pas de problème.
 - 14) Ces chiffres sont supérieurs à vos souhaits : dans ce cas, vous informez votre coordonnateur de district qui ajustera les effectifs.
 - 15) Vous n'avez pas fait le cross en 2025 et vous souhaitez le faire en 2026. Il faut renvoyer votre bulletin d'inscription au SD Nord et communiquer au coordonnateur UNSS en charge du cross l'effectif que vous souhaitez engager.

!!! ATTENTION !!! Vous ne pourrez pas dépasser l'effectif annoncé. Les contraintes budgétaires pour 2026-2027, nous amènent à respecter strictement ces chiffres.

	Codetab	Nom de l'établissement	total arrivants 2025	PARTICIPATION AUTORISEE 1° TOUR CROSS 2026
1	11468	Collège Wenceslas Cobergher Bergues	41	45
2	11469	Collège Jean Jaurès Bourbourg	32	35
3	11470	Collège du Septentrion Bray-Dunes	40	44
4	11471	Collège Maxence Van Der Meersch Cappelle-la-Grande	21	23
5	11472	Lycée de l'Europe Dunkerque	18	20
6	11474	Collège Boris Vian Coudekerque-Branche	36	40
7	11475	Collège Jules Ferry Coudekerque-Branche	38	42
8	11476	Collège du Westhoek Coudekerque-Branche	8	9
9	11478	Collège du Looweg Crochte	40	44
10	11479	Lycée Auguste Angellier Dunkerque	32	35
11	11480	Lycée Jean Bart Dunkerque	35	39
12	11481	Collège Jean Zay Dunkerque	32	35
13	11482	Collège Paul Machy Dunkerque	52	57
14	11483	Collège Guillemot Dunkerque	68	75
15	11485	Collège Arthur Van Hecke Dunkerque	46	51
16	11486	Collège Lucie Aubrac Dunkerque	20	22
17	11487	Collège Gaspard Malo Dunkerque	97	107
18	11488	Lycée professionnel Guy Debeyre Dunkerque	5	6
19	11489	Lycée professionnel Ile Jeanty Dunkerque	9	10
20	11490	Lycée agricole de Dunkerque Dunkerque	16	18
21	11492	Collège du Moulin Grande-Synthe	31	34
22	11493	Lycée du Noorderover Grande-Synthe	8	9
23	11495	Lycée professionnel de l'automobile et du transpor	7	8
24	11496	Collège Anne Frank Grande-Synthe	45	50
25	11497	Collège Jules Verne Grande-Synthe	18	20
26	11498	Collège Pierre et Marie Curie Gravelines	52	57
27	11500	Collège Lamartine Hondschoote	25	28
28	11501	Collège Jean Rostand Loon-Plage	20	22
29	11502	Collège Robespierre Dunkerque	30	33
30	11503	Collège Jean Deconinck Dunkerque	6	7
31	11504	Lycée professionnel Guynemer Dunkerque	28	31
32	11506	Collège du Houtland Wormhout	15	17
		TOTAL ARRIVANTS	971	1068

LETTRE CIRCULAIRE DÉPARTEMENTALE CROSS-COUNTRY: **SPORT PARTAGÉ**



Organisation Catégorie Sport Partagé :

Collège Sport Partagé	Lycée Sport Partagé
4 compétiteurs (mixité obligatoire : 1F + 1G minimum) : 2 élèves valides : 2016-2015-2014-2013-2012-2011 + 2 élèves en situation de handicap avec attestation MDPH ou MDA Plus de détails dans le guide d'accompagnement Sport Partagé 2016-2015-2014-2013-2012-2011-2010-2009	4 compétiteurs (mixité obligatoire : 1F + 1G minimum) : 2 élèves valides : 2012 et avant + 2 élèves en situation de handicap avec attestation MDPH ou MDA Plus de détails dans le guide d'accompagnement Sport Partagé 2012 et avant
Si un élève est « non voyant », il court avec son guide qui vient s'ajouter à l'équipe de 4.	

- ✓ Une définition d’inscription dédié est ouverte sur OPUSS pour la catégorie
- ✓ Un « testing » sera programmé sous la responsabilité de C.ANTOINE (Coordonnateur UNSS en charge du Sport Partagé sur le département) Il déterminera la classification de chaque élève.
- ✓ Le professeur responsable devra présenter impérativement lors du « testing », les notifications MDPH de ses élèves en situation de handicap.

Compétitions :

- ✓ **Cross de District UNSS de Lille 18 novembre 2026 à Villeneuve d’Ascq et Dunkerque** : pour ce premier tour, une course Sport Partagé sera ouverte sur ces 2 sites. Ces courses seront ouvertes aux collèges et lycées des districts UNSS de Lille et Dunkerque.
- ✓ **Finale Départementale 2 décembre 2026 à Villeneuve d’Ascq** : ce second tour sera ouvert à toutes les A.S du département souhaitant s’inscrire en catégorie Sport Partagé. **Attention, il n’y aura pas de course Sport Partagé sur la Finale Départementale de Douai.**

Formule Ramassage-Relais rattrapé :

Le coureur n°1 prend le départ et rejoint le coureur n°2.
 Ces 2 coureurs poursuivent ensemble jusqu’au 3ème coureur.
 Ces 3 coureurs rejoignent ensemble le 4ème coureur pour terminer la course.
 Les 4 coureurs franchissent la ligne d’arrivée ensemble.
 Le chronomètre s’arrête quand le dernier coureur a franchi la ligne d’arrivée.

Choix Départ / points de ramassage pour les 4 coureurs				Règles à respecter			
Les Classifications	Départ et/ou Points de ramassage ouverts	Distances Correspondantes		Distance maximum de courses pour les élèves par catégories, à prendre en compte pour le départ (3000m à parcourir) :			
		Du départ au point de ramassage	Du point de ramassage à l'arrivée				
Valides et C1	Départ	0m	3000m	BF	3000 m	BG	3000 m
	SP1	500m	2500m	MF	3500 m	MG	4000 m
	SP2	900m	2100m	CF	4000 m	CG	5000 m
	SP3	1300m	1700m	JSF	4500 m	JSG	6000 m
C2	Départ	0m	3000m	Interdiction d'aider un concurrent en situation de handicap en poussant son fauteuil ou en le portant : « être solidaire sans faire à la place de ».			
	SP1	500m	2500m				
	SP2	900m	2100m	Coureurs non-voyants : Le bandeau opaque sur les yeux et la cordelette seront demandées pour la course. Le guide peut être un 5ème coureur.			
	SP3	1300m	1700m				
	SP4	1700m	1300m	Le coureur 2, qu'il soit valide ou ESH, partira au point relais SP1 (situé à 2500m de l'arrivée).			
	SP5	2000m	1000m				
C3	Départ	0m	3000m	2 coureurs de la même équipe ne peuvent pas partir d'un même point relais sauf pour SP6 .			
	SP1	500m	2500m				
	SP2	900m	2100m	Dans le respect des conditions évoquées, l'ordre des relayeurs est laissé à l'appréciation des équipes.			
	SP3	1300m	1700m				
	SP4	1700m	1300m				
	SP5	2000m	1000m				
	SP6	2300m	700m				
C4 et C5	Départ	0m	3000m				
	SP1	500m	2500m				
	SP2	900m	2100m				
	SP3	1300m	1700m				
	SP4	1700m	1300m				
	SP5	2000m	1000m				
	SP6	2300m	700m				
	SP7	2500m	500m				

Exemple 1 :

Mon équipe est composée de V – V – C1 – C1.

Je peux faire : V Départ – V SP1 – C1 SP2 – C1 SP3

Mais aussi : V Départ – C1 SP1 – C1 SP2 – V SP3

ou encore : C1 Départ – C1 SP1 – V SP2 – V SP3, etc.

Exemple 2 :

Mon équipe est composée de V – V – C1 – C2.

Je peux faire : V Départ – V SP1 – C1 SP3 – C2 SP5

Mais aussi : V Départ – C1 SP1 – V SP2 – C2 SP5

ou encore : C1 Départ – V SP1 – C2 SP2 – V SP3, etc.

Exemple 3 :

Mon équipe est composée de V – V – C2 – C3.

Je peux faire : V Départ – V SP1 – C2 SP5 – C3 SP6

Mais aussi : V Départ – C2 SP1 – V SP3 – C3 SP5

ou encore : V Départ – V SP1 – C3 SP4 – C2 SP5, etc.

Exemple 4 :

Mon équipe est composée de V – V – C3 – C4.

Je peux faire : V Départ – V SP1 – C3 SP6 – C4 SP7

Mais aussi : V Départ – V SP1 – C3 SP6 – C4 SP6 ou encore : V Départ – V SP1 – C3 SP5 – C4 SP6, etc...

Précisions réglementaires au CF Cross-Country Sport Partagé

On distingue deux catégories en cross-country Sport Partagé en collège et en lycée.

Ces catégories sont fonction de la classification des deux élèves en situation de handicap.

Pour déterminer la classification des élèves en situation de handicap, se référer aux tableaux de classification du Sport Partagé (voir annexe dans le [Guide d'accompagnement Sport Partagé](#)).

Col 6+	Collège Catégorie Col 6+	Équipe dont le total des compensations est de 6 et + Par exemple l'équipe est composée de : Valide, Valide, C1, C5 ou Valide, Valide, C3, C4 etc.
Col 2-5	Collège Catégorie Col 2-5	Équipe dont le total des compensations est compris entre 2 et 5 Par exemple l'équipe est composée de : Valide, Valide, C1, C1 ou Valide, Valide, C2, C3 etc.
Lyc 6+	Lycée Catégorie Lyc 6+	Équipe dont le total des compensations est de 6 et +
Lyc 2-5	Lycée Catégorie Lyc 2-5	Équipe dont le total des compensations est compris entre 2 et 5

CROSS-COUNTRY 2026
UNSS / CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD
44^{ème} Edition

FICHE D'ENGAGEMENT
A RETOURNER AU SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'UNSS
AVANT LE 08 OCTOBRE 2026

Je soussigné (e) : Mme, Melle, M _____ Secrétaire de l'Association sportive du

ETABLISSEMENT : _____ CODE ETABLISSEMENT : 11 _____

VILLE : _____

ENGAGE MON ASSOCIATION SPORTIVE AU PROCHAIN CROSS UNSS

COORDONNEES DE L'ENSEIGNANT RESPONSABLE DU CROSS :

NOM : _____ PRENOM : _____

PORTABLE : _____ EMAIL : _____

☐ *AS ayant participé au CROSS UNSS en 2025-2026 : 65 €.*

☐ *AS n'ayant pas participé au CROSS UNSS en 2025-2026 : 130 €.*

- Par chèque au nom de l'UNSS SD Nord
- Par virement : FR76 3000 3012 8700 0500 6054 323 indiquer dans le virement le code AS et le Nom.

Date prévue de votre CROSS interclasses :

Fait à : _____

Signature du Président de l'AS

Le : _____

Renvoyer le document par :

• *Email : sd059@unss.org*

• *Courrier :*

UNSS SD NORD
20, Avenue De La Châtellenie
59 650 VILLENEUVE D ASCQ